

Une défaite pour la politique néolibérale du gouvernement de l'Argentine



par Guillermo Alvarado

Dans une ambiance de tensions, la justice argentine a mis un frein aux politiques néolibérales appliquées par le président Mauricio Macri.

Elle a déclaré nulle et non avenue la hausse démesurée des tarifs des services publics, décrétée par le ministère de l'Énergie, mesure qui affectait durement les foyers les moins favorisés.

Alejandra Gils, Procureur Général de l'Argentine a confirmé le verdict de la Chambre Fédérale de La Plata qui a annulé la hausse des tarifs du gaz de ville, verdict que la Cour Suprême de Justice a ratifié.

L'argument principal avancé est que l'exécutif a violé des dispositions de la Constitution de ce pays sud-américain. Celle-ci établit que même si le gouvernement a la faculté de modifier les prix de ces services, il doit auparavant réaliser toute une série de consultations publiques, ce qu'il n'a pas fait.

En vertu du verdict, le chef de l'état doit réaliser ces consultations, s'il persiste sur sa décision d'augmenter les prix. Il aura aussi l'obligation de fixer des tarifs préférentiels à l'intention des familles aux bas revenus.

Le dit "tarifazo" qui serait en français coup de tarif, a soulevé une grande indignation parmi la société parce qu'il était une hausse disproportionnée des services indispensables comme le gaz, l'électricité et les transports en commun, à des moments où le chômage a augmenté et que la dévaluation de la monnaie a entraîné une inflation.

Durant un meeting à Mendoza, où il est arrivé entouré d'une équipe de sécurité inusuelle, Macri a annoncé qu'il persistera sur ses politiques de hausse des tarifs des services publics.

Ces politiques du gouvernement sont à l'origine d'une ambiance de grande tension dans le pays où les menaces contre des organisations qui luttent contre le retour du néolibéralisme, se multiplient.

Martina Forn, juge fédérale de San Martín, qui a émis le mois dernier un recours contre la hausse de l'électricité, a lancé un appel à baisser le ton, après la découverte d'une grenade dans un container, à quelques mètres de chez elle.

Cette magistrate a fait savoir qu'elle en va pas revenir sur sa position contre la hausse des tarifs. « Si mon verdict n'a pas plu, je le regrette. » a-t-elle relevé avant de qualifier les attaques de démesurées et elle a exigé l'ouverture d'une enquête poussée sur ces faits.

Par ailleurs, plusieurs groupes qui luttent contre les licenciements, aussi bien du secteur public que du privé, ont dénoncé les menaces proférées par des membres de gangs contre leurs dirigeants. Ils ont mis en garde sur le danger de revenir à un passé obscur, faisant ainsi allusion à l'époque des dictatures militaires. Les protestations sociales ont alors été passées sous silence à sang et à feu, nombreux militants ont été la cible de tortures, d'enlèvements et beaucoup ont même été assassinés.

La présidente des Mères de la Place de Mai, Hebe de Bonafini, contre laquelle un mandat d'arrêt a été lancé il y a peu, a déclaré que le coup de tarifs est une hausse épouvantable des prix des services qui sont indispensables pour une vie digne et humaine.

<https://www.radiohc.cu/index.php/fr/especiales/comentarios/103496-une-defaite-pour-la-politique-neoliberale-du-gouvernement-de-largentine>



Radio Habana Cuba